

Bactériophages anti-*Staphylococcus aureus* PP1493, solution injectable & Bactériophages anti-*Staphylococcus* *aureus* PP1815, solution injectable

Actualisation du 20/01/2026

Mise à jour du PUT et des notes destinées aux prescripteurs et aux patients

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Bactériophages anti-*Staphylococcus aureus* PP1493, solution injectable

Bactériophages anti-*Staphylococcus aureus* PP1815, solution injectable

Substance active

Bactériophages anti-*Staphylococcus aureus* PP1493 & Bactériophages anti-*Staphylococcus aureus* PP1815

Laboratoire

Phagenix

AMM

Documents de référence dans le cadre de l'AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Bactériophages anti-*Staphylococcus aureus* PP1493, solution injectable **Bactériophages anti-*Staphylococcus aureus* PP1815, solution injectable**

Critères d'octroi

Traitement d'infections osseuses et ostéoarticulaires graves documentées à *Staphylococcus aureus*

- Chez l'adulte et chez l'adolescent ;
- Lorsque le pronostic vital ou fonctionnel est engagé, en situation d'impasse thérapeutique, et non incluible dans un essai clinique en cours ;
- Et pour lequel le résultat des phagogrammes aura montré une sensibilité de la (ou des) souche(s) bactérienne(s) isolée(s) chez le patient aux(à la) solutions(solution) de ce(s) bactériophages ;
- Et après validation de la possibilité d'une demande d'AAC suite à l'avis de la Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) nationale IOA « phagothérapie et autres thérapies antibactériennes non conventionnelles » confiée au centre de référence des infections ostéo-articulaires complexes (CRIOAC) des Hospices Civils de Lyon (HCL).

Autres informations

- Administration intra-lésionnelle ou intra-articulaire ou intraveineuse
- **Posologie**
Cf Notes d'information thérapeutique destinée au prescripteur :
 - En initiation : Si 2 ou plus administrations successives sont prévues : limiter le délai entre 2 administrations ; si ce délai est supérieur à 10 jours, recommandation de re-tester l'activité des solutions de bactériophages.
 - Renouvellement après validation sur la possibilité de renouvellement de l'AAC suite à l'avis de la Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) nationale IOA « phagothérapie et autres thérapies antibactériennes non conventionnelles » confiée au centre de référence des infections ostéo-articulaires (CRIOAC) des Hospices Civils de Lyon (HCL). Si 2 ou plus administrations successives sont prévues : limiter le délai entre 2 administrations ; si ce délai est supérieur à 10 jours, recommandation de re-tester l'activité des solutions de bactériophages
- La Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) nationale IOA « phagothérapie et autres thérapies antibactériennes non conventionnelles » confiée au centre de référence des infections ostéo-articulaires (CRIOAC) des Hospices Civils de Lyon (HCL) doit être sollicitée pour toute demande d'AAC pour valider :
 - L'éligibilité du patient à un traitement par bactériophages ;
 - Et la prescription des(d'une) solution(s) de bactériophages PP1493/PP1815 en tenant compte du résultat des phagogrammes.
 - CRIOAC des HCL :
 - Email : GHN.avis-phagothérapie@chu-lyon.fr
 - www.crioac-lyon.fr
- Un CRIOAC peut relayer une demande au CRIOAC des HCL - [Liste des CRIOAC accessible sur le site ministériel](#)
- Médicament réservé à l'usage hospitalier

↓ Consulter le PUT d'AAC Bactériophages anti-*Staphylococcus aureus* PP1493, solution injectable et Bactériophages anti-*Staphylococcus aureus* PP1815, solution injectable (20/01/2026) ↓ Note d'information thérapeutique destinée au prescripteur (20/01/2026) ↓ Note d'information thérapeutique destinée au patient (20/01/2026)

Résumés des rapports de synthèse

↓ Bactériophages anti-*Staphylococcus aureus* PP1493, solution injectable Bactériophages anti-*Staphylococcus aureus* PP1815, solution injectable - Rapport n° 1 - Période du 19 mai 2022 au 13 octobre 2022 ↓ Bactériophages anti-*Staphylococcus aureus* PP1493, solution injectable Bactériophages anti-*Staphylococcus aureus* PP1815, solution injectable - Rapport n° 2 - Période du 14 octobre 2022 au 13 janvier 2023 ↓ Bactériophages anti-*Staphylococcus aureus* PP1493, solution injectable Bactériophages anti-*Staphylococcus aureus* PP1815, solution injectable - Rapport n° 3 - Période du 14 janvier 2023 au 13 avril 2023 (21/12/2023) ↓ Bactériophages anti-*Staphylococcus aureus* PP1493,

solution injectable Bacteriophages anti-Staphylococcus aureus PP1815, solution injectable - Rapport n° 4 - Période du 14 avril 2023 au 13 juillet 2023 (23/02/2024) ↓ Bacteriophages anti-Staphylococcus aureus PP1493, solution injectable Bacteriophages anti-Staphylococcus aureus PP1815, solution injectable - Rapport n° 5 - Période du 14 juillet 2023 au 13 octobre 2023 (23/02/2024)

↓ Bacteriophages anti-Staphylococcus aureus PP1493, solution injectable Bacteriophages anti-Staphylococcus aureus PP1815, solution injectable - Rapport n° 6 - Période du 14/10/2023 au 15/01/2024 (11/06/2024) ↓ Bacteriophages anti-Staphylococcus aureus PP1493, solution injectable Bacteriophages anti-Staphylococcus aureus PP1815, solution injectable - Rapport n° 7 - Période du 16/01/2024 au 15/06/2024 (26/11/2024)

Ce rapport couvre les activités menées par Phaxiam Therapeutics sur la période considérée. Les actifs de Phaxiam Therapeutics ont été repris par Phagenix le 12/09/2025, à la suite de la mise en liquidation judiciaire de Phaxiam

Therapeutics. ↓ Bacteriophages anti-Staphylococcus aureus PP1493, solution injectable Bacteriophages anti-Staphylococcus aureus PP1815, solution injectable - Rapport n° 8 - Période du 16/06/2024 au 16/12/2024 (08/01/2026)

[Faire une demande d'AAC \(autorisation d'accès compassionnel\)](#)

[Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC](#)

[En cas d'indisponibilité d'e-Saturne](#)

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par [le formulaire dédié](#)

[Lire aussi](#)



PUBLIÉ LE 09/06/2022 - MIS À JOUR LE 08/01/2026

Phagothérapie : l'ANSM autorise un accès compassionnel pour des bactériophages dans les infections ostéo-articulaires

INNOVATION - ACCÈS COMPASSIONNEL